

REGLEMENT ENDUROCADURCIEN 2022

Disposer du pass vaccinal (QR Code ou document valide)

L'épreuve d'enduro est une compétition d'enduro VTT qui se court en individuel.

Le but de cet événement est de permettre aux participants de parcourir 10 descentes (spéciales) avec comme seul adversaire le chronomètre.

Les spéciales seront au nombre de 5 à faire 2 fois sur un parcours totalisant 36km et 1300m D+ environ

pour les catégories dites KIDS (10/14 ans) , le nombre de spéciales est réduit à 4 sur un parcours de 15km / 500m D+ environ.

Ces derniers feront les liaisons en groupe, avec des accompagnants du Club désignés, en autonomie sur tout le parcours. L'objectif est de proposer aux concurrents la possibilité de rouler sur un parcours complet alliant technique et physique (parcours avec une majorité de sections descendantes et des parties de pédalage).

Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

L'Enduro VTT de Cahors est ouvert à tous, licenciés ou non, à partir des catégories autorisées suivant la grille d'âge de la FFC

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le tour prend environ 6h, soyez prévoyant afin d'avoir suffisamment d'eau et de nourriture entre deux ravitaillements.

Le départ des spéciales se fait dans l'ordre des plaques pour la première spéciale, avec un pied à terre au début du couloir. Pas de départ vélo lancé !

Attention votre puce détecte les balises départ et arrivée à 1m50, donc merci de ne pas rapprocher le vélo trop près de la ligne de départ et continuer votre chemin après avoir franchi l'arrivée des spéciales.

Le casque intégral (ou avec mentonnière amovible pour les liaisons) obligatoire pour toutes les spéciales et liaison.

Aucun casque ne sera autorisé sur ou dans le sac en spéciale.

Les protections dorsales ou sac à dos avec protection dorsale intégrée, genouillères , coudières et gants longs sont obligatoires pendant toute la course (spéciales et liaisons).

Les caméras type Gopro sont interdites sur la tête et sur le torse durant la course (règlement FFC).

Nous vous conseillons vivement de consulter régulièrement notre site internet :

<https://www.cahorscyclisme.com/actualites/enduro> et de suivre notre page [facebook Cahors Cyclisme](#) car de nombreuses informations utiles seront publiées.

Profitez-en pour liker...ça fera plaisir !

Organisateur

L'Endurocadurcien est une organisation du club **Cahors Cyclisme**, situé à Bégoux, Salle des fêtes (46000). Le club est affilié à la FFC et UFOLEP.

Le départ et les remises des prix se feront en extérieur à la salle des fêtes à Bégoux 46000

Pour cette épreuve, un dossier a été déposé en Mairie et un contrat d'assurance en responsabilité civile a été souscrit auprès de AXA Cahors, en lien avec la FFC.

L'Enduro VTT est une discipline où les portions chronométrées à profil descendant sont appelées **spéciales**, reliées entre elles par des liaisons qu'il faut effectuer dans un temps imparti.

L'Enduro VTT est une discipline où la technique de pilotage en descente est très sollicitée, tout autant que l'aspect physique (pédalage), ainsi que le franchissement.

L'enduriste se doit donc d'être complet pour être performant. Ce n'est ni du cross-country, ni de la descente pure, ni du trial.

C'est une discipline qui se doit de rester conviviale et de favoriser le plaisir de rouler.

Conditions de participation

Les concurrents sont autorisés à prendre le départ s'ils respectent les conditions suivantes :

- Présentation d'une licence FFC en cours de validité (ou UFOLEP avec mention Compétiteur)
- OU présentation d'un certificat médical autorisant la pratique du VTT en compétition **de moins de 1 an**
- Fourniture obligatoire d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- Paiement de la participation aux organisateurs
- Note : ce règlement comprend les ravitaillements pour le concurrent+ les frais d'inscriptions
- Acceptation du présent règlement de course
- la présentation du concurrent au départ de la première spéciale valide cette acceptation

Lorsque l'inscription sera validée par les organisateurs (document lisible et à jour) elle sera définitive , pas de remboursement possible sans justificatif médical. Plus de remboursements possibles quel que soit la cause à partir du 04 mars.

Si l'évènement devait être annulé pour raisons sanitaires /autres , vous sera alors proposé soit le remboursement (hors frais internes) soit la reconduction de votre engagement à l'édition suivante

Matériel accepté ou exigé

L'enduro est une discipline où le matériel est mis à très rude épreuve, les casses mécaniques y sont fréquentes.

Matériel

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur, des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien. Sont autorisés à se présenter au départ de l'enduro, les pilotes équipés de VTT avec des roues de 26, 27,5 29 pouces dont les **extrémités du cintre ont été préalablement bouchées.**

Les concurrents ne doivent utiliser qu'un seul vélo durant toute la compétition.

Le chronométreur de départ de spéciale, s'il constate que le VTT présente un **danger manifeste** pour le concurrent, peut lui refuser le départ.

Le concurrent :

- le **casque intégral (ou avec mentonnière amovible pour les liaisons)** est obligatoire et doit être porté pendant toute la durée de l'épreuve, **liaisons comprises**
 - **le non respect de ce point est une cause de disqualification immédiate**
- le port de la **dorsale (ou sac dorsale homologué)** est **obligatoire en spéciale** : contrôle au départ
- **pas de sac à dos simple seul** : une dorsale ou un sac avec dorsale intégrée
- **gants, genouillères et coudières obligatoires en spéciale**

Ces éléments seront vérifiés avant le départ et leur absence notifiera une interdiction directe de participer.

Chronométrage

Le chronométrage des spéciales est assuré par un système informatique, doublé d'un chronométrage manuel. Chaque concurrent dispose, au dos de sa plaque, des heures de départ le concernant pour chaque spéciale. Les départs ont lieu toutes les **30s**

Si un concurrent se présente **en retard** au départ d'une spéciale :

- il devra **toujours** se conformer à la décision du chronométreur sous peine de disqualification immédiate
- **si le concurrent précédent est parti depuis moins de 10 s, le départ du retardataire ne sera donné que 10 s après celui du dernier concurrent**
- si le concurrent précédent est parti depuis plus de 10 s, le retardataire pourra prendre le départ immédiatement, **avec l'accord du chronométreur**
- si le concurrent se présente au départ **après la fermeture de la spéciale, l'accès à cette dernière lui est interdit** car les moyens de secours ont été relevés

Si un concurrent **anticipe son départ** et démarre **avant le « 0 »** du chronométreur, **il sera pénalisé de 10 s.**

Le chronométrage manuel se fait à partir des plaques de cadre.

Celles-ci :

doivent être apposées sur le guidon et **être visibles ne devront pas être enlevées** jusqu'à la fin de l'épreuve sous peine de se voir interdire l'accès aux spéciales. En cas de perte de plaque merci de le signaler à l'organisation pour vérification sont **nominatives** et **non transmissibles**

Catégories

Sera déclaré vainqueur, à l'issue de toutes les spéciales, le concurrent qui aura mis le moins de temps pour réaliser ce parcours chronométré.

Seront récompensées les catégories suivantes :

- H/F classement général : les 5 premiers concurrents

- H/F kids (10/14 ans)
- H/F cadet-junior-espoir-sénior-M1-M2-M3
- H/F Endurigides
- H/F Vae-M1-M2-M3

Toutefois, en fonction du nombre de participants, l'organisation se réserve le droit de réduire le nombre de concurrents récompensés dans une catégorie.

Reconnaisances

Aucune reconnaissance en VTT n'est autorisée. C'est une cause de disqualification.

Le parcours ne sera balisé que la veille de la course. Les reconnaissances à pieds sont autorisées la veille de la course et le jour même, avant le départ.

Droit à l'image

Les concurrents autorisent les organisateurs à utiliser librement les images ou les vidéos prises sur la course (destination : site internet de l'organisation).

Respect environnemental, sensibilisation aux milieux traversés :

L'Enduroc Cadurcien se déroule en pleine nature, sur un site sensible relevant d'enjeux de biodiversité, la quasi totalité du parcours de l'épreuve concerne des sites identifiés pour leur sensibilité environnementale particulière:

- ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) du Mont Saint-Cyr et environs;
- ENS (Espace Naturel Sensible) du Mont Saint-Cyr

Gestion des déchets :

La gestion des déchets est donc d'une importance capitale : **Aucun détritrus ne sera admis sur le parcours, liaisons comme spéciales. Tout manquement avéré à ce point du règlement sera sanctionné immédiatement par une disqualification totale de la course.**

Il en va de même pour les accès aux spéciales :

Aucun véhicule (public, suiveur) motorisé ne sera autorisé à emprunter les chemins et pistes. Seuls des accès piétons ou vélos seront autorisés.